



c'est mon
conseil communautaire

**Liste des Délibérations du
16 avril 2024
Salle du conseil communautaire
La Villedieu-du-Clain**



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 16 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 avril 2024 à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du conseil communautaire à La Villedieu du Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mercredi 10 avril 2024.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : jeudi 25 avril 2024.

Date d'affichage : jeudi 25 avril 2024.

Présents :

ASLONNES	M. BOUCHET (arrivé à la délibération 2024/062) et Mme GREMILLON ;
CHATEAU-LARCHER	M. GARGOUIL ;
DIENNE	Mme MAMES ;
FLEURÉ	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
ITEUIL	Mmes MICAULT et BERNE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	Mme BOUTILLET ;
MARCAY	Mme GIRARD ;
MARNAY	M. CHAPLAIN ;
NIEUIL-L'ESPOIR	MM. BEAUJANEAU et GALLAS ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	MM. BUGNET, PICHON et Mme BRUNET ;
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
SMARVES	MM. GODET (arrivé à la délibération 2024/062), SAUZEAU et Mme PAIN-DEGUEULE ;
VERNON	MM. HERAULT et REVERDY ;
VIVONNE	Mmes GREMILLON, PROUTEAU, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

Excusés et représentés :

CHATEAU-LARCHER	M. PEIGNAULT a donné pouvoir à M. GARGOUIL ;
ITEUIL	M. BOISSEAU a donné pouvoir à Mme MICAULT ;
	M. CINQUABRE a donné pouvoir à Mme BERNE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	M. RICHARD a donné pouvoir à Mme BOUTILLET ;
NIEUIL-L'ESPOIR	Mme AVRIL a donné pouvoir à M. GALLAS ;
	Mme GERMANEAU a donné pouvoir à M. BEAUJANEAU ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	Mme RENOUARD a donné pouvoir à Mme BRUNET ;
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
SMARVES	Mme ROUSSEAU a donné pouvoir à Mme PAIN-DEGUEULE ;
VIVONNE	Mme BERTAUD a donné pouvoir à Mme PROUTEAU.

Excusés :

DIENNE	M BOTTREAU (S) ;
GIZAY	MM. GRASSIEN et MORILLON (S) ;
MARCAY	M. CHARGELEGUE ;
MARIGNY-CHEMEREAU	Mme NORESKAL et M. PROUST (S) ;
MARNAY	Mme LAVENAC (S).

Secrétaire de séance :

M. BUGNET.

Assistaient à la séance :

M. LANGLIN et Mme Sandrine DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 16 avril 2024 est la suivante :

2024/056. Culture : Conclusion d'une convention entre le Département de la Vienne et la Communauté de communes des Vallées du Clain concernant l'intégration au réseau départemental c@bri.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme TUCHOLSKI

Approuvé à l'unanimité.

2024/057. Culture : Conclusion d'une convention régissant les relations entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et l'association « EMIL » pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2024.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme TUCHOLSKI

Approuvé à l'unanimité.

2024/058. Développement économique : Conclusion d'une convention entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et la Mission locale Rurale Centre et Sud Vienne pour le dispositif « Mon Projet, nos talents ».

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2024/059. Enfance Jeunesse : Elaboration des tarifs relatifs aux stages estivaux 2024.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/060. Ressources-Humaines : Protection Sociale Complémentaire (PSC) - risque prévoyance : conclusion d'une convention de mandat entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2024/061. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'animateur à temps complet 35/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2024 (suite réussite au concours).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2024/062. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet 32/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2024 (suite création de poste).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2024/063. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet 35/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2024 (suite création de poste).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2024/064. Ressources-Humaines : Modification du temps de travail d'une éducatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2024/065. Ressources-Humaines : Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet pour les structures petite enfance.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2024/066. Ressources-Humaines : Instauration du Forfait Mobilités Durables pour les agents de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé par 36 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

2024/067. Petite-enfance : Répartition des versements de la dotation de fonctionnement 2024 à l'association « Framboisine ».

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/068. Petite-enfance : Répartition des versements de la dotation de fonctionnement 2024 à l'association « Chat Perché ».

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/069. Administration générale : Approbation et vote des subventions aux associations œuvrant dans les domaines culturel, sportif, social et autres pour 2024

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU, BOUCHET, GARGOUIL et Mme TUCHOLSKI

Approuvé par 37 voix pour et 1 abstention.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **lundi 6 mai 2024 à 14h30**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Conseil communautaire fixé au **mardi 21 mai 2024 à 18h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H50.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU



Le Secrétaire de séance
M. Michel BUGNET

